

## COMMUNE DE MOYE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 MAI 2022

Présents : BESSON Guillaume, BOUVIER Serge, GOURY Elodie, POËNCET Luce, VIBERT Martine, SICLUSAN Mihaela, CHATEL Bernard, CANAL Céline, JOB Anthony, PERRISSOUD Jean Laurent, BAILLARGEAT Marc

Absents/excusés : ROBICHON LIEVOIS Françoise (pouvoir à E. GOURY), MAISON Julien, AIGON Chloé  
Secrétaire : GOURY Elodie

En ouverture du conseil municipal, Madame Le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour, contrat de téléphonie.

Validation du PV du 29 Mars 2022

#### 1) Extinction d'une créance

Madame Le Maire fait mention que des anciens locataires occupants un logement communal avaient eu des loyers impayés. A ce jour le montant des loyers impayés s'élève à 182,48€. Madame le Maire fait lecture d'un courrier de la trésorerie indiquant que les locataires sont passés en commission de surendettement. Madame le Maire propose donc de passer en créance éteinte la somme de 182,48 .

- Après échanges et débats, le conseil municipal approuve par  
*10 votes favorables, une abstention, et un vote contre*

#### 2) Restauration collective : hausse des prix des matières premières

Madame le Maire fait lecture d'un courrier de la société Leztroy, prestataire de restauration scolaire, indiquant une augmentation des tarifs de 8,5% à partir de juin 2022. Les élus demandent à la commission scolaire de rencontrer le prestataire pour obtenir des informations supplémentaires sur cette hausse des tarifs annoncés et proposent de reporter ce point au prochain conseil municipal du mois de Juin.

#### 3) Contrat de téléphonie

Madame le Maire fait état du matériel téléphonique devenu obsolète des différents services municipaux (secrétariat, périscolaire, technique), et des différents abonnements téléphoniques. Pour répondre au besoin de renouvellement du matériel, et d'uniformisation de la gestion des lignes téléphoniques, trois propositions tarifaires ont été reçues en mairie. Après analyse des différentes offres, la société SYNAPSE est la plus avantageuse au niveau tarifaire.

- Le conseil municipal autorise Madame La maire a signé pour une durée de 60 Mois le contrat avec SYNAPSE  
*Par 11 votes favorables et une abstention*

#### 4) Convention avec la société Enedis

Madame le Maire fait lecture d'une convention de servitude de passage avec Enedis pour amener l'électricité à la nouvelle antenne téléphonique. Cette servitude concerne la parcelle B 323 sur une longueur de 22 mètres.

- Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer cette convention.  
*Par 11 votes favorables et un vote contre*

**Points des commission communales**

**Bâtiments** : travaux de réfection de la façade de la mairie prévus en Juillet 2022

**Vie communale** : création d'un terrain de pétanque envisagé en contrebas du terrain de sport actuel  
Règlement du marché en cours de rédaction par la commission

**Scolaire** : point sur les effectifs à la rentrée de septembre 2022, hausse des effectifs 106 élèves prévus

Séance levée à 22h00.

**Le Maire de Moye  
Martine VIBERT**

